DEMANDE À LA MDPH

Article R 146 26 du code de l'action sociale et des familles

Formulaire de demande de la prestation de compensation du handicap (PCH) au titre de l'aide à la parentalité pour les personnes ayant un droit ouvert à la PCH



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

À qui s'adresse ce formulaire?

Vous avez un droit ouvert à la PCH et souhaitez bénéficier des nouvelles aides à la parentalité. Vous devez utiliser ce formulaire pour adresser votre demande à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou à la maison départementale de l'autonomie (MDA), accompagné des pièces justificatives indiquées.

1 Identification et situation du demar	ndeur
Nom de naissance :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	
N° de dossier à la MDPH :	
Dates d'attribution de la PCH en cours ou de droit ouvert à la PCH :	
Nombre d'enfants :	
Vous attendez un enfant et souhaitez bénéficier des aides à la Situation de monoparentalité : Oui (dans ce ca	a parentalité à sa naissance as compléter l'attestation jointe) Non
Identification de la demande	
PCH Aide humaine à la parentalité Conditions cumulatives relatives au demandeur : Être bénéficiaire de l'élément 1 aide humaine Et avoir au moins un enfant âgé entre 0 et 7 PCH Aides techniques à la parentalité Conditions cumulatives relatives au demandeur : Être bénéficiaire de la PCH Et avoir un enfant qui vient de naitre ou qui vianniversaire au cours de la période d'attribui	ans. va naître, ou qui fêtera son 3ème et/ou son 6ème

3 Identific	cation et date	e(s) de naissance d	de(s) enfant(s)	
Nom:	à joindre :	rénom :	Date de naissance :	
	formulaire da Pièces oblig Extrait d'acte	até les documents suivants gatoires :	des enfants (si vous attendez	
Le :Signature : De	la personne concerr	Signature :		

En cochant cette case, je certifie sur l'honneur l'exactitude des infe	ormations déclarées ci-dessus.	

De son représentant légal

Les informations personnelles recueillies par la MDPH lors de l'examen, du traitement et du suivi de votre demande font l'objet d'un traitement informatique. Vous pouvez demander à la MDPH de récupérer, corriger, supprimer ou réutiliser ces informations (droits prévus dans la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2018). Vous pouvez faire cette demande par courrier auprès de votre MDPH.